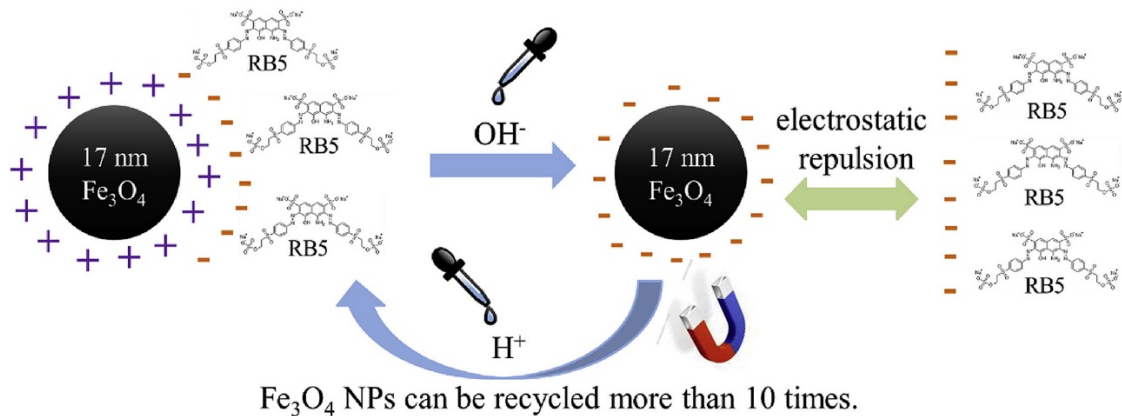


ÉTUDE SUR L'ÉLECTROMAGNÉTISME DES PERSONNES VACCINÉES AU LUXEMBOURG

Synthèse et conclusion du travail d'enquête effectué par Amar GOUDJIL

European Forum for Vaccine Vigilance

Mamer, le 06 juin 2021.



Depuis quelques mois, ce sont des centaines de vidéos amateurs qui fleurissent un peu partout sur les réseaux sociaux mettant en scène des personnes visiblement devenues électromagnétiques suite à la vaccination.

Après que de nombreuses questions nous ont été posées par un certain nombre de nos membres sur cet effet d'électromagnétisme « supposé » apparaissant chez les sujets vaccinés, notre association a pris la décision de s'intéresser concrètement à ce sujet pour le moins intrigant.

En commun accord avec Jean-Pierre Eudier, notre président, et Toni Fernandes, notre coordinateur au Grand-duché du Luxembourg, il a donc été décidé de mener une enquête de terrain sur ce phénomène.

Cette enquête, à caractère purement statistique et sociologique portant sur cet effet d'électromagnétisme supposé et dont il est question ici, soulève à minima et au préalable trois questions importantes :

1. Est-il vrai que les gens présentent un effet d'électromagnétisme après acte de vaccination ?
2. Si tel est le cas, est-il vrai que seuls les individus vaccinés présentent cet effet ?
3. Qu'est-ce qui est réellement injecté aux individus sous la qualification de vaccin et qui provoque cet effet ?

Pour tenter de répondre à ces questions, l'enquête a été confié à Monsieur Amar GOUDJIL, trésorier de l'association et membre chargé de traiter des questions démographiques et sociologiques.

Présentation des paramètres de l'enquête :

À des fins de réalisation accélérée, il a été décidé :

- D'interroger un panel de 200 individus domiciliés ou travaillant au Luxembourg.
- Que ce panel serait divisé en 2 groupes. Le premier serait composé de 100 individus vaccinés au Luxembourg et le second de 100 individus non vaccinés à des fins de comparaison.
- Que chacun de ces groupes devrait compter 50 femmes et 50 hommes.
- Que seuls les individus actifs seraient retenus pour participer à l'étude en raison du fait qu'ils sont beaucoup plus contraints à la vaccination que les individus inactifs.
- Que le lieu de l'étude serait le centre commercial Belle-Étoile et la route d'Arlon à Strassen.
- Que les variables retenues seraient donc le sexe, l'âge, la profession, le nombre d'injections, l'origine pharmaceutique des injections, la date des injections, l'attraction magnétique, l'émission-réception d'un champ électrique et la ville du lieu de résidence de la personne interrogée.
- Il convient par ailleurs de préciser que pour des raisons de praticité, seuls les personnes portant des vêtements à manches courtes ou des vêtements sans manches seraient interrogées.

Présentation de la méthode d'approche et de réalisation :

- L'interrogateur se présente aux individus, présente l'association puis il présente l'enquête.

« Bonjour Madame ou monsieur, je vous prie de bien vouloir m'excuser de vous déranger mais je m'appelle Amar GOUDJIL, je travaille pour l'association European Forum for Vaccine Vigilance (EFVV) et je réalise actuellement une enquête statistique et anonyme sur les personnes vaccinées et les personnes non vaccinées vivant au Luxembourg » ... « C'est une enquête qui porte sur des informations stipulant que les gens vaccinées présentent des effets électromagnétiques et nous, à EFVV, nous cherchons à savoir quelle est la réalité observée ».
- L'interrogateur demande ensuite aux interrogés s'ils veulent bien, en connaissance de cause, participer de leur gré à l'enquête.

« Est-ce que vous auriez quelques minutes à m'accorder s'il vous plaît et est-ce que cela vous intéresserait de participer à notre enquête ? ».
- L'enquêteur explique ensuite aux interrogés les intérêts de l'enquête et introduit les individus dans le vif du sujet en leur présentant un aimant qu'il adhère, par effet magnétique, à un objet métallique (poteau, voiture, etc). Il explique ensuite que les aimants n'adhèrent pas à l'homme et qu'ils n'adhèrent qu'aux objets métalliques mais que des informations nous sont parvenues prétendant que les gens vaccinés génèrent une attraction à l'aimant en raison du fait qu'ils ont été vaccinés.
- L'enquêteur demande ensuite à l'interrogé(e) si, il ou elle, veut bien se prêter au jeu et appliquer l'aimant sur l'endroit où, il ou elle, a été injectée.
- Lorsque l'aimant colle à la peau au niveau de l'épaule, l'enquêteur demande alors à la personne de coller l'aimant sur l'autre épaule.

- L'enquêteur demande ensuite à l'interrogé(e) si, il ou elle, veut bien se laisser passer un testeur de champs électriques et de champs magnétiques (marque Meterk, modèle MK54) au niveau des épaules en expliquant que des informations avaient également été rapportées à notre association et qui disaient que les gens vaccinés étaient également générateurs de champs électriques.
- L'enquêteur continue la discussion et continue de répondre, dans la mesure du possible, aux personnes interrogées qui s'intéressent à l'expérience menée et aux résultats de l'enquête.

Présentation synthétique des résultats pour la semaine d'étude du 1^{er} juin au 5 juin 2021 :

- Seuls 30 personnes vaccinées et 30 personnes non vaccinées ont finalement été interrogées alors que l'objectif était d'en interroger 100 pour le premier groupe et 100 pour le second.
- La condition de la répartition par genre a été respectée. Dans chaque groupe, il a été interrogé 15 femmes et 15 hommes.
- Dans le groupe des non-vaccinés, sur les 30 individus interrogés, le nombre de personnes présentant une attraction à l'aimant est de 0 (zéro). L'expérience s'arrête donc là pour ce groupe.
- Dans le groupe des vaccinés en revanche, sur les 30 individus interrogés, 29 présentent une attraction à l'aimant. C'est-à-dire que l'aimant adhère à leur peau sans difficulté.
- Sur ces 29 même individus, 22 ont l'aimant qui adhère sur une seule épaule et uniquement sur la zone de l'injection. Ces 22 personnes sont celles qui n'ont reçu qu'une seule injection.
Les 7 autres personnes de ce même groupe ont l'aimant qui adhère sur les deux épaules.
- Dans ce groupe dit des vaccinés domiciliés ou travaillant au Luxembourg, il ressort que :
 - 17 ont reçu au moins une injection du laboratoire Pfizer
 - 7 ont reçu au moins une injection du laboratoire Astra Zeneca
 - 3 ont reçu au moins une injection du laboratoire Moderna
 - 3 ont reçu l'injection unique de Johnson & Johnson
 - 6 ont reçu les 2 injections du laboratoire Pfizer
 - 1 a reçu les 2 injections du laboratoire Astra Zeneca
 - 1 reçu les 2 injections du laboratoire Moderna

- Deux des individus de ce groupe, un infirmier travaillant au CHL et ayant été un des premiers à se faire vacciner, et un analyste financier, ont présenté des émissions de champs électrique totalement anormales. Pour l'infirmier, il a même été réalisé une vidéo qui montre les valeurs émises par le testeur aux environs de l'épaule gauche. Pour l'analyste, les valeurs émises par le testeur étaient approximativement les mêmes mais l'individu a brusquement mis fin à sa participation.
- Sur les 30 personnes interrogées faisant partie du groupe des vaccinés, 29 résident ou travaillent à Strassen. 1 seule habite à Metz mais travaille à Strassen.
- Il semblerait que les personnes qui ont été vaccinés plus tôt dans le programme de vaccination gouvernemental sont beaucoup plus électromagnétiques que les personnes qui l'ont été de façon plus récente. L'aimant adhère plus vite et tient mieux que chez les personnes fraîchement vaccinées.
- Il conviendrait de prendre des mesures plus précises en relation avec ce dernier constat.

Remarque : L'exercice étant totalement déstabilisant pour les interrogés, à aucun moment il ne leur est demandé d'appliquer l'aimant sur une autre zone que les épaules. Il aurait été très intéressant de savoir si l'aimant adhère également sur les zones du cou, de la poitrine, du front ou des jambes ainsi que de savoir si d'autres objets tels que des cuillères, ciseaux et smartphones adhèrent également.

Conclusion :

- Il ressort que les personnes vaccinées dégagent bien un champ électromagnétique et que, plus les individus ont été vaccinés tôt, plus ils dégagent un champ fort. Cette sensation et cette appréciation qui relève uniquement de l'expérience tactile à l'application et au retrait de l'aimant à l'épaule devrait faire l'objet d'une vérification beaucoup plus précise avec des appareils beaucoup plus précis.
- Il a été extrêmement difficile de trouver des individus acceptant de se prêter au jeu de cette expérience extrêmement déstabilisante.
- Les individus s'intéressent à l'expérience par curiosité et puis quand ils voient que l'aimant s'accroche à leur peau, ils deviennent dubitatifs dans un premier temps, puis d'un coup ils deviennent froids. Certains d'entre eux deviennent même extrêmement nerveux, voir complètement sous le choc.
- Les personnes s'interrogent sincèrement sur le fait de voir comment un aimant peut adhérer à leur peau aussi facilement que celui-ci adhère à un poteau métallique.

- Ils demandent des explications et l'enquêteur les rassure en leur disant qu'il doit bien y avoir une explication. Ils sont renvoyés vers le médecin qui leur a conseillé de se faire injecter.
- Une dame a même pleuré en me disant qu'elle ne voulait pas se faire vacciner mais qu'elle a été contrainte parce que son employeur l'y a obligé au prétexte qu'elle travaille au contact de la clientèle.
- Dans les discussions, il ressort que les gens ne se vaccinent même pas pour des raisons médicales ou des raisons de santé, par conviction ou par peur de la maladie mais souvent dans l'espoir de revenir à une vie normale et de pouvoir à nouveau voyager librement.
- Lors des échanges, les gens expriment clairement leur désarroi en disant après coup qu'ils sont pris en otages. Beaucoup reconnaissent que cette injection est non consentie et qu'à aucun moment on leur a donné des explications rationnelles ne serait-ce que du point de vue de la balance bénéfices-risques. Ils qualifient ensuite, après réflexion et discussion, cet acte de : « erreur, folie, échappatoire, solution, ou encore même de chantage ».

Ce sont exactement ces termes qui revenaient souvent.

Il conviendrait là encore de mener une enquête psychosociale sur les motivations réelles qui ont menées les individus vaccinés à accepter de se faire injecter. L'idéal serait de pouvoir enregistrer et filmer toutes les conversations avec les vaccinés pour ensuite les analyser.

- L'enquête est arrêtée pour des raisons de conscience et de morale car l'enquêteur n'arrive plus à faire face au désarroi et à l'impuissance des gens dont le visage se pétrifie lorsqu'ils réalisent qu'ils ont été injecté d'une substance dont ils ne savent finalement rien.

L'enquêteur, qui a étudié les techniques de management et la psychosociologie par le passé, est très mal à l'aise face à ces personnes qui s'interrogent sur ce qui leur arrive.

Les personnes deviennent pâles, blanches, nerveuses, se mettent une main vers le front ou alors croisent les bras en se pinçant la lèvre du bas. Certaines transpirent des mains car on les voit qui se les essuient sur les hanches ou sur les cuisses.

Ces effets et ces expressions surviennent généralement dans des états d'angoisse, de stress extrême ou de tension réellement mesurable.

Chez les interrogés, ces manifestations physiques incontrôlées sont révélatrices d'un profond mal être quand ils réalisent après coup qu'ils ont sans doute commis l'irréparable.

L'acte de vaccination étant un acte irréversible.

A la question, est-il vrai que les gens présentent un effet d'électromagnétisme après avoir subi au moins un acte de vaccination, la réponse est affirmative et oui, effectivement, les individus deviennent bien électromagnétique sur zone d'injection à minima.

A la question, qu'est-ce qui est injecté aux individus et qui provoque cet effet, nous répondons que c'est aux gouvernements et aux autorités garant de la santé des luxembourgeois de répondre à cette question car ce sont eux qui ont pris la décision lourde, en amont, de vacciner les populations.

Nous ne répondons pas ici de la responsabilité des uns et des autres mais il est certain que si des nanoparticules paramagnétiques (nanocarriers ou magnetic beads) sont entrées dans la composition de ces dits vaccins, il y a fort à parier que nous entendrons parler très rapidement d'une catastrophe sanitaire sans précédent.

C'est aux toxicologues et aux pharmacologues à qui il revient maintenant la responsabilité de découvrir les origines et les causes de ces effets d'attraction sur les sujets vaccinés et c'est aux garants de la santé des citoyens de ce pays de demander très rapidement l'ouverture d'une enquête sur la composition exacte et réelle de ces dits vaccins.